

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 AOÛT 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. (siège vacant) |

ABSENT(S) : Michael Page

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire suppléant Guy Veillette.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Politique municipale des aînés et plan d'action triennal - Adoption
6. Politique municipale des aînés et plan d'action triennal – Comité de suivi

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

7. Acceptation des comptes à payer
8. Rapports des salaires nets – 2017-08

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9. Règlement 2017-602 concernant la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Village de North Hatley – Adoption du 1^{er} projet

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. **VARIA**
11. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
12. Levée de l'assemblée

2017-08-07.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

2017-08-07.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 AOÛT 2017**

2017-08-07.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-08-07.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

9 citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

OBJETS

Jacques Campbell

MADA/ services d'un médecin

Margaret Moore

Évènement de Musique Orford

2017-08-07.05 POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION TRIENNAL – ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité a entrepris une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) afin d'établir une politique municipale des aînés et un plan d'action afférent;

ATTENDU QUE le conseil a mandaté un comité de pilotage pour mener à terme la démarche MADA;

ATTENDU QUE le comité de pilotage était composé d'élus responsables du dossier « aînés », de membres de l'administration, de représentants d'organismes et d'institutions du milieu et de citoyens « aînés »;

ATTENDU QUE le comité de pilotage a complété ses travaux et recommandé un projet de politique municipale des aînés et un plan d'action triennal;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley adopte la politique municipale des aînés et le plan d'action triennal, tel que recommandé par le comité de pilotage;

QUE la politique municipale des aînés et le plan d'action afférent soient diffusés auprès des citoyens, organismes et institutions du milieu.

ADOPTÉE

2017-08-07.06 POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION TRIENNAL – COMITÉ DE SUIVI

ATTENDU l'adoption de la politique municipale des aînés et du plan d'action triennal afférent;

ATTENDU l'opportunité de mandater un comité pour déterminer les indicateurs de résultats attendus du plan d'action, en assurer le suivi et soutenir sa mise en œuvre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley autorise la mise en place d'un comité mandaté de déterminer les indicateurs de résultats attendus, d'assurer le suivi et de soutenir la mise en œuvre du plan d'action triennal afférent à la politique municipale des aînés;

QUE le comité de suivi soit composé de sept (7) membres, soit deux représentants du conseil municipal, un membre de l'administration municipale et quatre (4) personnes représentatives du milieu de vie des aînés par leur engagement dans la communauté;

QUE les membres du comité de suivi soient désignés suite au scrutin municipal de novembre 2017.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 AOÛT 2017**

2017-08-07.07

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 7 août 2017 par le Service de trésorerie, au montant de 124 105,67 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
SANI-ESTRIE			
COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES			6 526,59 \$
CONTENEUR			298,94 \$
CONTENEUR			304,68 \$
		TOTAL	7 130,21 \$
			Taxes incluses
INDUSTRIELLE ALLIANCE			
REER COLLECTIF MAI ET JUIN			6 425,03 \$
		TOTAL	6 425,03 \$
			Taxes incluses
R.I.P.I.			
CONTRIBUTION JUIN 2017			6 533,58 \$
		TOTAL	6 533,58 \$
SERRES NEUVILLE			
FLEURS ET AUTRES			8 889,85 \$
		TOTAL	8 889,85 \$
			Taxes incluses
REVENU QUÉBEC			
DAS			11 249,99 \$
		TOTAL	11 249,99 \$
AQUATECH			
FORFAITAIRE MARS, JUIN JUILLET			5 849,12 \$
		TOTAL	5 849,12 \$
			Taxes incluses
HYDRO QUEBEC			
ÉLECTRICITÉ			6 884,77 \$
		TOTAL	6 884,77 \$
			Taxes incluses
RCGT			
FACTURATION FINALE AU 30 JUIN 2017			6 133,92 \$
		TOTAL	6 133,92 \$
			Taxes incluses
NORTH HATLEY RECREATION SOCIETY			
1ER VERSEMENT SUBVENTION 2017			12 000,00 \$
		TOTAL	12 000,00 \$
			Taxes incluses
		GRAND TOTAL	71 096,47 \$
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2017-08-07.08

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2017-07

12 employés, 5 membres du CCUP et
6 membres du conseil

23 960,55 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 AOÛT 2017**

2017-08-07.09

RÈGLEMENT 2017-602 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY – ADOPTION DU PROJET

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement 2017-602 a été donné à la séance régulière du conseil du 3 juillet 2017;

ATTENDU qu'une copie du projet du règlement 2017-602 a été remise à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley adopte le projet du Règlement 2017-602 concernant la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Village de North Hatley, afin d'exercer un contrôle sur les projets de démolition;

QUE le projet du règlement 2017-602 soit présenté pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil;

QUE copie du projet du règlement 2017-602 soit disponible auprès du responsable de l'accès aux documents au plus tard deux jours avant la date d'adoption du règlement.

ADOPTÉE

2017-08-07.10

VARIA

2017-08-07.11

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

Jacques Campbell

Paul St-Pierre / Naisy LeBaron

Christa Fiddler

OBJETS

Pont de la rue Main

Pont du la rue Main, antenne Bell Mobilité et boathouse chemin du Lac.

Boathouse chemin du Lac

2017-08-07.12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h01, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Guy Veillette
Maire suppléant

Daniel Décary
Directeur général et ssecrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.